



---

**Éric ALAUZET**

*Député du Doubs*

**Frédéric BARBIER**

*Député du Doubs*

**Fannette CHARVIER**

*Députée du Doubs*

**Denis SOMMER**

*Député du Doubs*

**MONSIEUR EMMANUEL MACRON  
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE**

Palais de l'Élysée

55, rue du Faubourg-Saint Honoré

75008 Paris Cedex

**Besançon, le 5 avril 2019.**

**Monsieur le Président,**

Nous avons été sollicités, dans le cadre du « Grand débat national », par la Fédération Nationale Autonome des Pupilles de la Nation et Orphelins de Guerre (FNAPOG). Aussi, nous souhaitons aujourd'hui nous faire le relais de leurs attentes.

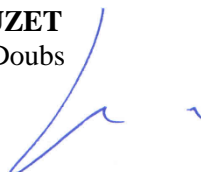
En effet, ceux-ci souhaitent la constitution d'un fichier et le recensement des pupilles de la Nation et orphelins de guerre.

Cette association est engagée de longue date dans une action en faveur de la reconnaissance et de la réparation de ceux qui ont payé le prix fort pour préserver l'intégrité de notre Nation, pour que nous soyons aujourd'hui des citoyens libres.

Il y a plusieurs mois, nous avons soutenu leur proposition de création d'un « fonds de solidarité du tigre ». Cette proposition s'était heurtée aux estimations du coût que représenterait cette indemnisation (1 à 2 milliards d'euros, selon Madame Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'Etat) que nous avait opposées le Gouvernement. Les associations contestent les chiffres qui ont été présentés. Face à cette situation, un recensement paraît tout à fait nécessaire afin de chiffrer de manière réelle le nombre de pupilles de la nation et orphelins de guerre.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous pourrez porter à leur demande, et nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'expression de notre profond respect.

**Éric ALAUZET**  
Député du Doubs



**Frédéric BARBIER**  
Député du Doubs



**Fannette CHARVIER**  
Députée du Doubs



**Denis SOMMER**  
Député du Doubs

